

RESULTATS DE L'EXERCICE 2015

et

DELIBERATION D'AFFECTATION

Tenant compte du résultat de clôture de l'exercice 2014, le budget 2015 a été exécuté de la manière suivante :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Résultat de clôture 2014	-6 801 559,98	+ 740 316,57
Dépenses 2015	-36 576 398,89	-10 868 323,95
Recettes 2015	35 488 152,55	18 153 732,91
Résultat de clôture 2015	-7 889 806,32	8 025 725,53

Restes à réaliser en dépenses d'investissement	4 251 917,53
---	---------------------

Le solde d'exécution de la section d'investissement présentant un besoin de financement de **7 889 806,32 €**, il convient donc d'affecter en priorité l'excédent de fonctionnement à la couverture de ce déficit (article 1068 – recette d'investissement).

En conséquence, le résultat de la section de fonctionnement sera repris au compte 002 – « report à nouveau créditeur » - du Budget 2016 pour un montant de 135 919,21 €.

Sur proposition du Président, les membres du Comité décident de procéder à l'affectation des résultats, tels que décrits au rapport de Compte Administratif 2015 à savoir :

- affectation de la somme de **7 889 806,32 €** (article 1068 – recette) pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement,
- reprise au compte D001 du Budget 2016 du résultat déficitaire cumulé de la section d'investissement pour **7 889 806,32 €**.
- reprise au compte R002 du Budget 2016 du résultat de la section de fonctionnement pour **135 919,21 €**.

Le Président du Syndicat est chargé de l'exécution de la présente délibération.

ADOPTÉ à l'unanimité.

Certifié exécutoire par Bernard VEISSIERE,
Président compte tenu de la transmission en
préfecture le 06/04/16
Et de la publication le 07/04/16
Informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant
le Tribunal administratif dans un délai de deux
mois à compter de sa publication

Nombre de membres en exercice : 290
Membres présents : 75 Nombre de votants : 80
Pour : 80 Contre : 0 Abstentions : 0
Fait à Cournon, le 31 mars 2016
Pour copie conforme, Bernard VEISSIERE
Président,
Au registre sont les signatures

